

N.150

JANVIER
FÉVRIER 2022



vu à Saint Jean



l'info

20
TERRE
DE JEUX
24

sports

le magazine
d'information de
Saint Jean de la Ruelle

les nouvelles

www.ville-saintjeandelaruelle.fr



LA VILLE DE **SAINT JEAN DE LA RUELLE**
VOUS SOUHAITE

UNE TRÈS BELLE **ANNÉE**

2022





3 Vu à Saint Jean

5 L'info

Rétro 2021
Des travaux dans la ville
Recensement de la population 2022
Guide pratique 2022
Séance du conseil municipal des
22 novembre et 20 décembre 2021

12 Budget 2022

Des projets au service des Stéoruellans

16 Appel à Projet Citoyen

19 Sports

Saint Jean de la Ruelle labellisée
Terre de Jeux 2024

Directeur de la publication :
Christophe Chaillou

Rédaction et coordination :
**Sarah Marcetteau - Camille Lingois -
Matthias Albert**

Photos : **Françoise Fatin**

Conception : **atelier Laure Scipion - Jean-
Philippe Germanaud - Orléans**

Réalisation : **Pascal Corbin**

Pôle communication ville de Saint Jean de
la Ruelle

Impression : **Prévost Offset** : 02 38 54 44 89

Distribution : **Domicile services** :
02 38 70 50 09

Dépôt légal à parution : ISSN 1257/2500

Direction de la Communication
Tél. : 02 38 79 33 13 - Fax : 02 38 79 33 47

Hôtel de Ville - 71 rue Charles Beauhaire
45142 Saint Jean de la Ruelle Cedex
Courriel : communication@ville-saint-jeandelaruelle.fr

www.ville-saintjeandelaruelle.fr

Ce journal est imprimé sur papier
issu de fibres recyclées (60%) et
de forêts gérées durablement (40%).

L'édito du Maire



Chère Madame, Cher Monsieur,
Mes chers concitoyens,

L'année qui vient de s'achever a été à bien des égards, encore particulière.

Dans ce contexte, nous nous sommes efforcés, avec l'équipe municipale, de rester à vos côtés.

L'attention portée à l'accueil des enfants, l'attribution d'une aide exceptionnelle, sans conditions de ressources, à nos étudiants, le maintien de notre soutien financier aux associations afin de garantir une reprise sereine de leurs activités et l'accompagnement quotidien proposé par le Centre Communal d'Action Sociale témoignent de l'engagement des services de la ville, et ce malgré les contraintes fortes auxquelles nous avons été confrontés.

L'année 2021 a été aussi celle de la réalisation de nombreux projets municipaux : l'achèvement de la restructuration de notre salle de spectacles l'Unisson, inaugurée le 8 octobre dernier, des travaux de voirie et d'aménagement dans les quartiers, l'extension de la vidéoprotection dans les zones pavillonnaires et l'installation des vidéoprojecteurs interactifs dans toutes les classes de nos écoles élémentaires.

En 2022, nos priorités seront la construction d'un nouveau pôle médical au sud de la commune, les travaux d'extension de la Maison de Santé Pluridisciplinaire des Chaises, et le lancement d'une structure petite enfance en centre-ville.

Nous lancerons également, dès le mois de février, un 1^{er} Appel à Projet Citoyen.

Enfin, les études des futurs chantiers d'envergure seront lancées pour la requalification du centre-ville et la restructuration du groupe scolaire Jean-Moulin.

Je ne pouvais m'adresser à vous pour cette nouvelle année évoquer la situation sanitaire, qui se dégrade de nouveau depuis plusieurs semaines et notamment en ce début d'année.

Dans ce contexte, nous devons tous agir avec responsabilité : limiter nos contacts, respecter les mesures barrières et le port du masque, se faire vacciner. C'est ensemble que nous sortirons de cette crise.

Qu'il me soit permis, malgré tout, en ce début de nouvelle année, au nom de l'ensemble des membres du Conseil Municipal, d'adresser à chacune et chacun d'entre vous nos vœux les plus chaleureux, vœux de sérénité et d'optimisme retrouvés.

Bien fidèlement à vous

Votre Maire,

Christophe Chaillou



SEMAINE DU PATRIMOINE NATUREL

Du 15 au 20 novembre, de nombreuses actions se sont déroulées sur l'ensemble du territoire stéoruellan afin de sensibiliser les habitants aux enjeux de la transition écologique. Exposition sur les conséquences du réchauffement climatique à la médiathèque Anna-Marly, plantations participatives au futur jardin pédagogique (rue de la Jeunette), plantations d'arbres dans les établissements scolaires... La Ville de Saint Jean de la Ruelle a proposé à tous les publics de vivre une semaine au rythme de la préservation de notre écosystème. Le 3 novembre, un forum dédié aux transports doux était également organisé en lien avec de nombreux partenaires.

UNE VILLE AIDANTE

La municipalité et l'association France Alzheimer Loiret, représentée par son président Christian Schoch, ont signé le samedi 27 novembre, la charte « Ville aidante Alzheimer », marquant la volonté de favoriser l'inclusion des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. Dans l'objectif de sensibiliser, orienter et intégrer les personnes malades et les aidants, cette charte guidera les actions solidaires déjà menées par le centre communal d'action sociale de Saint Jean de la Ruelle.



REMISE DE DIPLÔMES AU COLLÈGE MAX-JACOB

Le 19 novembre, le collège Max-Jacob a organisé sa cérémonie annuelle « républicaine » de remise de diplômes. Les élèves ont reçu de la main de Monsieur Petit, le principal, leur diplôme national de brevet. Pour la première fois, et pour le plus grand bonheur des collégiens, cette cérémonie s'est clôturée par un lancer de chapeaux !



HOMMAGE : DISPARITION D'ANNIE CHARTON



Annie Charton nous a quitté le 23 décembre 2021. Éluë au sein du conseil municipal de 1989 à 2020, conseillère déléguée puis adjointe au maire et élue de l'agglomération, Annie s'était pleinement investie, au service des Stéoruellans et notamment des plus jeunes - engagement naturel pour l'ancienne Directrice de l'école maternelle Jean Moulin au sein du quartier des Chaises. En charge de l'éducation, puis des solidarités et enfin de la restauration, Annie a partagé

avec fidélité tous les combats de la municipalité en faveur de l'égalité des chances, de la laïcité et de la justice sociale. Annie était également pleinement investie au sein du Comité de jumelage et contribuait depuis de longues années à l'animation des échanges avec les villes amies de Saint Jean de la Ruelle. C'est avec beaucoup d'émotion et de reconnaissance que la municipalité adresse à ses enfants et petits-enfants leurs plus sincères condoléances.



LES ARTISTES STEORUELLANS EXPOSENT

Du 20 novembre au 3 décembre, la Maison de la Musique et de la Danse a accueilli les œuvres de l'Association des Artistes Stéoruellans. Plus de 100 œuvres réunies : peintures, photographies et sculptures autour du thème « Au marché » ont été exposées. Cette exposition s'est clôturée le 4 décembre avec une remise de prix.

LA VILLE S'ENGAGE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Le 27 novembre, à l'occasion de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, Saint Jean de la Ruelle a accueilli, à la Maison de la Musique et de la Danse, la pièce de théâtre « La Cave ». Sous la forme d'une enquête policière, cette pièce explore les sentiments, émotions et douleurs d'une femme amoureuse d'un homme violent. Cette représentation s'est clôturée autour d'un débat avec le public.



DES PORTES OUVERTES À L'UNISSON



Le dimanche 28 novembre, l'Unisson ouvrait ses portes au public, venu nombreux pour l'occasion. Lectures de textes et chansons par la Compagnie Matulu, danse et percussions par l'association stéoruellane Musique et Sourire et concert de jazz par un quartet du Big Band du Conservatoire, ont rythmé l'après-midi ! À travers une exposition photo, ces portes ouvertes ont également été l'occasion, pour les visiteurs, de se replonger dans l'histoire de l'ancienne salle de spectacle, inaugurée en 1977.



SAINT JEAN DE LA RUELLE À L'HEURE DES FÊTES DE FIN D'ANNÉE



Atelier de création de bonbons, lecture d'histoires de Noël, artisans locaux... et venue du Père Noël ! Le 5 décembre, la magie de Noël a opéré à Saint Jean de la Ruelle. Petits et grands ont pu profiter de la féerie des fêtes au marché de Noël organisé par l'Amicale de la Fête et des Loisirs.



DES CHOCOLATS POUR LES ENFANTS

La Ville a distribué des ballotins de chocolats aux enfant du périscolaire A'Tempo et P'tit Tempo, le vendredi 17 décembre. Pas moins de 1 800 ballotins ont été remis dans le respect des gestes barrières.



DES CHOCOLATS POUR LES AÎNÉS

À l'occasion des fêtes de fin d'année, les seniors de la commune ont reçu un colis, offert par la municipalité et le centre communal d'action sociale. La distribution s'est déroulée le 18 décembre à l'Unisson, avec le soutien des volontaires en service civique et des jeunes bénéficiaires de la bourse aux permis. Le 22 décembre, les colis étaient remis aux résidents de l'Ehpad Raymond-Poulin par Christophe Chaillou, Conseiller Départemental-Maire, Véronique Desnoues 1^{re} adjointe au maire en charge des sports et de la santé, Antoinette Parayre présidente de l'association ainsi que les membres du Conseil d'aministration. Un cadeau savoureux et très apprécié par nos aînés !



ALADIN À L'UNISSON

Le 16 décembre, l'Unisson a eu le plaisir d'accueillir sur ses planches le conte musical « Aladin ». Mêlant théâtre, chanson, musique, danse, costumes somptueux et décors ingénieux, ce spectacle familial a émerveillé les spectateurs venus nombreux pour l'occasion.



LE CONSERVATOIRE FÊTE NOËL

Le Conservatoire de Saint Jean de la Ruelle a offert un concert de Noël, le 11 décembre, à l'Unisson. L'orchestre d'harmonie et les ensembles de cuivre et de bois, sous la direction de leurs professeurs Joan Tillay, Jean-Claude Giffaut et Guy-Claude Charcellay, ont enchanté l'auditoire.

Rétro 2021 en photos



Janvier - Solidarité

Face à la crise sanitaire, le Conseil Municipal de Saint Jean de la Ruelle a décidé d'apporter son soutien à 358 étudiants stéoruellans et leur famille par l'attribution d'une **aide exceptionnelle d'un montant de 100 €** sans condition de ressources.



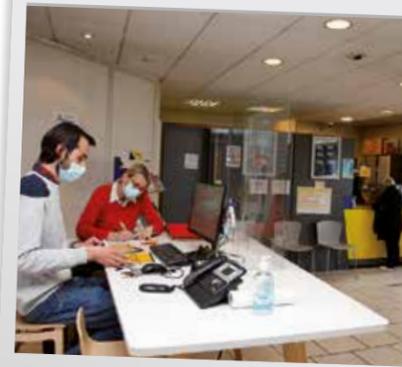
Février
Transition énergétique

Un an après la signature du contrat de **raccordement à la société orléanaise de distribution de chaleur (SODC)**, les premiers bâtiments municipaux de Saint Jean de la Ruelle sont raccordés à la chaufferie biomasse du quartier des Groupes.



Mars - Souvenir

Le 19 mars, une cérémonie a été organisée dans le cadre la journée nationale du souvenir et de recueillement à **la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie**. À cette occasion, Robert Dupland a reçu une médaille pour ses services rendus à la FNACA.



Avril - Proximité

La **première agence France Services de la métropole d'Orléans** a ouvert ses portes le 6 avril, dans le quartier des Chaises, afin d'aider les citoyens dans leurs démarches administratives en ligne.



Mai - Mémoire

Dans le cadre de l'exposition autour du **150^e anniversaire de la Commune de Paris**, une rencontre avec Michèle Audin, mathématicienne et auteure, s'est tenue à la médiathèque Anna-Marly le samedi 22 mai.



Juin - Réélection

Lors des **élections régionales et départementales** des 20 et 27 juin, le binôme composé d'Hélène Lorme & Christophe Chaillou, conseillers départementaux sortants, a été réélu à l'Assemblée départementale du Loiret en recueillant 71,20% des suffrages à Saint Jean de la Ruelle et 66,38% sur l'ensemble du canton.



Juillet
Aménagement urbain

Dans le cadre du **projet de rénovation urbaine du quartier des Chaises**, porté depuis 2015, la première pierre symbolique du lancement des travaux de réhabilitation a été posée le mercredi 7 juillet en présence de Régine Engström, préfète de la région Centre-Val de Loire et du Loiret.



Août - Hors les murs

Durant tout l'été, des artistes ont investi la ville, les lieux de vie et les équipements municipaux. Au total, 16 représentations gratuites ont rythmé l'été des Stéoruellans.



Septembre - Citoyenneté

Rendez-vous incontournable attendu chaque année par les associations et les Stéoruellans, **la Rentrée des associations** a fait son retour le samedi 11 septembre au parc des Dominicaines.



Octobre - Culture

Après 3 ans de travaux de réhabilitation et un chantier de 7 millions d'euros, **l'Unisson, la nouvelle salle de spectacle**, a été inaugurée le 8 octobre.



Novembre - Biodiversité

Lors de la **semaine du Patrimoine Naturel**, qui s'est déroulée du 15 au 20 novembre, des arbres ont été plantés dans les écoles et aux abords des équipements municipaux.



Décembre - Service public

A l'occasion de la cérémonie des **médailles du travail et de départ en retraite** qui s'est tenue le vendredi 17 décembre, la municipalité a mis à l'honneur les agents municipaux de Saint Jean de la Ruelle.

Le parking du centre commercial des Dix-Arpents entièrement réaménagé



Dans le cadre de la réfection et l'aménagement du parking du centre commercial des Dix-Arpents et en lien avec Orléans Métropole, les travaux de réfection du réseau d'eau, l'éclairage public et la réfection de la voirie sont achevés. L'ensemble de la signalisation est installée et l'espace est végétalisé.

Le coût total de l'opération s'élève à 106 300 € dont 77 800 € pris en charge par la Ville et 28 500 € par Orléans Métropole.



Les travaux du boulodrome sont achevés

Les travaux d'aménagement de voirie et des trottoirs de l'allée du Boulodrome, sont achevés. La signalisation aux abords de l'équipement est également installée.

Le coût total des travaux s'élève à 103 000 €.

Sécurisation du groupe scolaire François Mitterrand

Dans le cadre des travaux de sécurisation du groupe scolaire François-Mitterrand, sollicités par la communauté éducative, une clôture autour du groupe scolaire a été mise en place, les espaces verts ont été réaménagés et les trottoirs sont désormais conformes aux normes PMR.

Le coût total des travaux s'élève à 182 000 €.



La rue Abbé de l'épée fait peau neuve

Les travaux de réfection de la chaussée, rue Abbé de l'épée (sections rue de Baigneaux/rue Jean Ferrat – rue Basse Jarretière/rue Maurice-Millet) sont achevés.

Le coût total des travaux, pris en charge par Orléans Métropole, s'élève à 20 000 €.



TRAVAUX À VENIR

→ Fermeture temporaire du centre aquatique

Du 5 février au 4 avril, la Ville de Saint Jean de la Ruelle va procéder à la réfection du carrelage du bassin principal du centre aquatique municipal.

Ces travaux nécessiteront la fermeture complète de l'établissement à compter du 5 février 2022. Le Centre aquatique rouvrira au public le lundi 4 avril.

Le pôle Sports et l'équipe du centre aquatique restent à votre entière disposition (02 38 79 58 50) pour répondre à vos questions.



Mesdames, Messieurs,

Certains agissements au sein du groupe d'opposition vont à l'encontre de mes valeurs républicaines et ne répondent plus aux attentes des habitants. J'ai, lors du Conseil Municipal d'Octobre, pris la décision de quitter ce groupe. Ma seule détermination reste le bien-être des habitants de Saint-Jean-de-la-Ruelle.

Alexandre DUPRE

Chères concitoyennes,
chers concitoyens

Vous ne lirez pas le texte de l'article que nous souhaitons vous adresser.

Le Maire, en violation du Règlement Intérieur du conseil municipal, a décidé de donner un espace d'expression à un conseiller municipal n'appartenant à aucun groupe. Il nous impose, de fait, une réduction de notre espace d'expression. Les articles 34 et 35 du RI, précisent qu'il faut appartenir à un groupe et qu'un groupe doit comporter au moins deux membres...

Si vous le souhaitez, vous pouvez lire notre projet d'article dans le blog 'Echos de Saint Jean de la Ruelle' ou sur Facebook.

Néanmoins, puisque nous sommes rentrés dans une nouvelle année, recevez, ainsi que vos familles et tous ceux qui vous sont chers, nos meilleurs vœux, surtout de bonne santé. Et continuez à vous protéger ; prenez soin de vous !

Nous restons à votre écoute et à votre disposition pour vous rencontrer, contact :

abvsteeurellan@gmail.com

Kadéjat DAHOU

Claude HUYGHUES DES ETAGES

l'info

Guide pratique 2022

L'édition 2022 du Guide Pratique, arrive bientôt dans vos boîtes aux lettres !



Destiné à faciliter vos démarches au quotidien, le Guide Pratique est un condensé d'informations pratiques sur la vie de la commune.

Vous y trouverez des renseignements pour accomplir diverses formalités administratives (carte nationale d'identité, passeport, contrat de mariage...) ainsi qu'une multitude d'informations portant sur divers domaines : vie associative, commerce, santé, solidarités, enseignement, culture, loisirs, transports... Un outil utile pour votre quotidien.

Pratique

Le guide pratique est également téléchargeable sur www.ville-saintjeandelaruelle.fr et disponible au format papier dans les structures municipales de la commune.



Salon national toutes collections

Si vous êtes intéressés par des collections en tous genres, rejoignez l'association l'Amicale Philatélique de Saint Jean de la Ruelle.

L'association a également besoin de volontaires afin de contribuer à l'organisation du salon qui a lieu tous les ans.

EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL



Séance du 22 novembre 2021

Le Conseil Municipal de Saint Jean de la Ruelle, qui s'est réuni le lundi 22 novembre 2021, a notamment délibéré sur les orientations budgétaires de la ville pour 2022. Le budget a été voté lors de la séance du lundi 20 décembre 2021.

>>> LA VILLE MAINTIEN SON ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE ET INVESTIT EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENFANCE, DE L'ÉDUCATION, DE LA CULTURE ET DES SPORTS

Malgré une situation difficile liée à la crise sanitaire et à l'augmentation de l'inflation notamment du fait de la hausse des prix de l'énergie, la municipalité de Saint Jean de la Ruelle maintient la maîtrise de ses recettes et de ses dépenses pour l'année 2022.

Ainsi et conformément aux objectifs du mandat, la ville de Saint Jean de la Ruelle lancera en 2022 plusieurs projets d'aménagements structurants pour la ville et les Stéoruellans avec notamment la poursuite du raccordement de ses bâtiments municipaux à la chaufferie biomasse, la construction d'une structure petite-enfance en centre-ville, l'agrandissement de la Maison de Santé Pluridisciplinaire Françoise-Dolto, la poursuite des travaux de renouvellement urbain du quartier des Chaises ou encore la poursuite du programme d'extension des caméras de vidéo protection. Au-delà du lancement de projets structurants, la ville de Saint Jean de la Ruelle souhaite également investir pour entretenir son patrimoine communal et scolaire en augmentant son enveloppe annuelle dédiée aux travaux dans les écoles. Un effort particulier est également

proposé sur les crédits affectés aux équipements de proximité pour intensifier le programme d'installation et de réfection des espaces de jeux extérieurs de Saint Jean de la Ruelle.

À noter : **Aucune hausse d'impôt pour la 18^e année consécutive.** Tout en conservant un équilibre budgétaire, les projets prévus pour l'année 2022 seront réalisés sans qu'il soit procédé à une augmentation des taux d'imposition communaux pour les Stéoruellans, et ce pour la 18^e année consécutive.

>>> UN FESTIVAL CULTUREL EN FAVEUR DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES

Créé en 2014, **Festiv'Elles** – festival pluridisciplinaire en écho à la Journée Internationale du droit des femmes – a dû suspendre son activité l'année dernière en raison de la crise sanitaire. Pour cette nouvelle année, la ville de Saint Jean de la Ruelle a souhaité poursuivre ses échanges pour l'animation du réseau et la mise en œuvre d'une édition 2022 en s'engageant dans le cadre d'une convention triennale pour les années 2022-2023 et 2024 au sein de la même thématique « femmes engagées ».

Séance du 20 décembre 2021

>>> UNE VOIE EN HOMMAGE À ROGER CHAMBRIN

Le Conseil Municipal a adopté la dénomination de « l'allée Roger Chambrin », anciennement surnommée « allée du Boulodrome », afin de rendre hommage à une figure importante de Saint Jean de la Ruelle. Cette décision intervient dans la continuité des travaux d'agrandissement et de modernisation du Boulodrome, ainsi que l'allée communale qui a fait l'objet d'une réhabilitation. Ces travaux ont permis de rendre cette voie communale plus accessible.

Décédé le 29 décembre 2019, Roger Chambrin était un citoyen particulièrement impliqué dans la vie de la commune. Grand

contributeur aux succès du Carnaval traditionnel bal de la Saint Sylvestre pendant plusieurs années, Roger Chambrin était également membre du conseil municipal entre 1983 et 1995 où il s'est illustré par sa rigueur et ses convictions. Par cette décision, et en accord avec sa famille, la municipalité lui rend hommage.

>>> ACTION EN FAVEUR DE LA CULTURE

Une subvention exceptionnelle de 5 000€ a été accordée à La Fabrique Opéra Val de Loire pour la mise en œuvre de son prochain spectacle, « West Side Story », en mars 2022 au Zénith d'Orléans.

Recensement de la population 2022



C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et les grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés. Le recensement, est un acte civique utile à tous : il est essentiel que chacun participe. Ainsi nous vous remercions de l'accueil que vous réserverez aux agents recenseur qui se présenteront à vos domiciles à partir du **20 janvier 2022**.

Budget
2022

Des projets au service des Stéoruellans



Le 20 décembre 2021, le Conseil Municipal de Saint Jean de la Ruelle a adopté le budget 2022 par 29 voix pour, 2 voix contre et 1 abstention. **Un budget maîtrisé et stable de 32 760 668 €, équilibré à hauteur de 22 968 000 € en section de fonctionnement et 9 792 668 € en section d'investissement. Pour la 18^e année consécutive, la Municipalité a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux.** Les projets 2022 seront réalisés avec un recours à l'emprunt strictement limité grâce à un objectif d'autofinancement de 2,5M€.

La construction du budget 2022 de la ville de Saint Jean de la Ruelle s'inscrit dans un contexte inédit, caractérisé par une nette reprise de la croissance, mais une inflation en hausse, et avec des incertitudes fortes sur les conditions sanitaires des prochains mois. Néanmoins, grâce à sa situation financière saine, la Municipalité inscrit son exercice budgétaire 2022 dans la continuité de sa stratégie financière portée l'année précédente, qui verra notamment le lancement de chantiers d'envergure.

En 2022, les priorités de la municipalité seront données à la **construction d'un nouveau pôle médical au sud de la commune, d'une structure petite enfance en centre-ville et au lancement des travaux d'extension de la Maison de Santé Pluridisciplinaire des Chaises.**

Saint Jean de la Ruelle donnera également la parole à ses habitants avec le lancement, dès le mois de février, de la **1^{re} édition de son Appel à Projet Citoyen et la création d'un Conseil des Jeunes pour le Climat et les Solidarités.** Les premières études des chantiers d'envergure seront également lancées pour engager la **requalification du centre-ville et la reconstruction du groupe scolaire Jean-Moulin.**

Enfin, pour assurer la tranquillité de ses habitants, l'effort de sécurisation de l'espace public conduit depuis plusieurs années par la municipalité sera amplifié par la poursuite de **l'extension de la vidéo protection dans les zones pavillonnaires.**

Maintenir un service public de qualité

Dans la continuité de l'exercice précédent, le budget maîtrisé permet de maintenir un service public de qualité malgré la crise du Covid-19 qui ne faiblit pas. **Depuis bientôt deux ans, l'ensemble des agents de la collectivité sont pleinement mobilisés, au quotidien, pour répondre aux besoins de chacune et chacun d'entre vous.**



→ Un soutien accru au centre communal d'action sociale

La subvention de la commune au CCAS est majorée de 100 000€ pour être portée à 1 600 000€, afin de soutenir l'action du CCAS après la période de crise sanitaire qui a entraîné une chute des recettes importantes pour la petite enfance en 2020 et 2021. Cette subvention permettra notamment de maintenir un fonctionnement de qualité des services du CCAS et de répondre aux besoins des familles, des seniors et des populations défavorisées.

TARIFICATIONS

Afin de tenir compte de l'inflation, la revalorisation tarifaire est globalement proposée à hauteur de +2% par rapport aux tarifs 2021, avec :

- Une nouvelle tarification qui répond aux attentes des usagers du centre aquatique ;
- des ajustements spécifiques pour la restauration scolaire, l'Unisson et la ludothèque.

Des projets d'envergure pour une ville en pleine évolution

En 2022, la Ville de Saint Jean de la Ruelle achèvera et lancera un certain nombre de chantiers importants pour améliorer le quotidien et la qualité de vie de ses habitants.

→ Réaliser une structure petite enfance en centre-ville (300 000 €)

Afin d'apporter une réponse qualitative aux besoins des familles en matière d'accueil des jeunes enfants, la municipalité a souhaité construire un **équipement petite enfance au centre de la ville**, rue René Cassin. Le pôle petite enfance ainsi créé offrira une capacité de 75 berceaux dont 45 en service d'accueil familial et 30 en multi accueil collectif, qui se substituera à l'actuelle structure des Coquelicots. **Le coût total de la structure est évalué à 2 300 000 €. 300 000€ sont inscrits au budget 2022 pour financer les études et les avances sur marchés. Les travaux doivent démarrer en fin d'année 2022.**



→ Engager la 2^e phase de raccordement des bâtiments municipaux à la chaufferie biomasse (250 000€)

Pour réussir sa transition énergétique, la Ville souhaite engager la **seconde phase de raccordement de ses bâtiments municipaux à la chaufferie biomasse pour un coût total de 250 000€** (l'école élémentaire et maternelle Jules-Lenormand, l'Hôtel de ville, le site des Dominicaines, la bibliothèque Anna-Marly, le centre de loisirs et la ludothèque Suzanne-Lacore, ainsi que le Centre Technique Municipal). Porté conjointement avec l'ADEME et Orléans Métropole, cette opération permettra de réduire significativement les consommations d'énergie des bâtiments. **216 000 €** s'ajoutent à cette somme pour l'adaptation des bâtiments.



→ Agrandir la Maison de Santé Pluridisciplinaire des Chaises Françoise Dolto (200 000€)

En 2022, la réalisation d'un étage pouvant accueillir de nouveaux professionnels de santé sera engagée. **Les travaux, d'un coût de 200 000 € seront lancés au premier semestre 2022.**



→ Construire un pôle médical au sud de la commune

Pour répondre aux besoins des habitants au sud de la commune, la Ville va construire un pôle médical, à proximité immédiate du tramway et de la Maison de la petite enfance, situé chemin de Chaingy. Les crédits ont été engagés en 2021 et le bâtiment sera achevé à l'été 2022. **Le nouveau pôle médical offrira un environnement de travail agréable, pour l'accueil de 3 médecins généralistes.**

Soutenir le tissu associatif de la commune

En 2022, dans un contexte de reprises progressives des activités associatives et malgré une situation sanitaire incertaine, la Municipalité a souhaité réaffirmer son engagement aux associations stéoruellanes.

274 000 € ACCORDÉS EN SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS Dont les associations suivantes :

- Football Club Olympique : **90 000 €**
- Alerte Saint Jean : **38 000 €**
- Ping saint Jean 45 : **20 000 €**
- Club Nautique Saint Jean : **12 500 €**
- Club d'escrime Stéoruellan : **7 300 €**
- Tennis Club Saint Jean : **5 500 €**
- Judo Club : **5 300 €**
- Roller Olympique Club Stéoruellan (ROCS) : **4 000 €**
- Basket Club Saint Jean de la Ruelle : **2 750 €**
- Triton's Club : **1 500 €**
- Amicale des Seniors : **1 500 €**
- Secours Populaire Français : **1 300 €**
- Amicale Pétanque Stéoruellante : **1 200 €**



Poursuivre les travaux de renouvellement urbain des Chaises

La convention de renouvellement urbain signé avec l'ANRU relative au projet de rénovation du quartier des Chaises, représente un engagement total de près de 60 000 000 d'euros. Ce projet d'envergure porté par Valloire Habitat auprès d'Action Logement, l'ANRU et ses partenaires, Orléans Métropole, la Ville de Saint Jean de la Ruelle, la Région Centre-Val de Loire et l'Etat, vise à améliorer le cadre de vie des résidents du quartier, avec pour corollaire la réhabilitation profonde des logements collectifs appartenant au bailleur Valloire-Habitat, des démolitions, ainsi que le raccordement du parc social au réseau de chauffage urbain collectif.

Les objectifs affichés par Valloire-Habitat de résidentialisation et de requalification sont confirmés, avec une échéance de réalisation avancée par rapport au programme initial. Ainsi, les opérations de démolitions des immeubles des 2 et 4 rue des Emeraudes et de réhabilitation du 51 rue des Agates s'achèveront au cours du premier semestre 2022, et les travaux de requalification des 1, 3 puis du 6 rue des Emeraudes seront lancés au cours du second semestre 2022. La réalisation et la pose d'une passerelle en bois, surplombant la tangentielle et reliant le quartier d'Alleville à celui des Chaises, est prévue pour le début de l'année 2023.

Enfin, les études préalables au lancement de la reconstruction du centre commercial à proximité de la Maison de Santé Pluridisciplinaire Françoise Dolto et des opérations d'aménagement de la place centrale, sous la maîtrise d'ouvrage de la Métropole d'Orléans, seront réalisés en 2022. Les premières démolitions du centre commercial débiteront au premier semestre 2022.



→ Engager la restructuration du groupe scolaire Jean-Moulin (100 000 €)

Le groupe scolaire Jean-Moulin va faire l'objet d'une complète restructuration. En 2022, 100 000 € seront inscrits au budget afin de lancer la phase d'étude opérationnelle de l'extension et de la restructuration du groupe scolaire Jean Moulin. Le lancement des travaux est prévu en 2023.

→ Lancer la requalification du centre-ville (100 000 €)

Dans le cadre de la démarche initiée et engagée par la municipalité, avec la Métropole, pour requalifier le centre-ville, 100 000€ sont inscrits au budget 2022 pour procéder aux premiers travaux de requalification de la voirie, relevant des compétences communales.



Sports, culture, éducation, accessibilité : des investissements et des projets pour améliorer votre quotidien

→ Accompagner la pratique sportive (380 000 €)



Dans le cadre de sa politique sportive volontariste, la ville de Saint Jean de la Ruelle accorde une attention toute particulière au développement du sport féminin sur son territoire. 300 000 € sont inscrits afin de mener à bien la construction de vestiaires dédiés au football féminin au stade Guy Gallier. En parallèle, 80 000 € permettront la rénovation du City Stade des Chaises.

→ Des travaux dans les écoles (250 000 €)



En 2022, afin de permettre aux enfants de la commune d'étudier dans des conditions optimales, l'enveloppe annuelle dédiée aux travaux dans les écoles sera augmentée et portée à hauteur de 200 000 € et celle dédiée à la rénovation des cours et des structures extérieures petite enfance à hauteur de 50 000 €.

→ Lancer la 1^{re} édition de l'Appel à Projet Citoyen (50 000 €)

Pour la première édition de l'Appel à Projet Citoyen, une enveloppe de 50 000 € sera proposée aux habitants pour réaliser leurs projets. Ce dispositif, lancé au 1^{er} février, permettra d'affecter une partie du budget de la ville à la mise en œuvre de projets/idées proposés et votés par les citoyens sur le territoire de Saint Jean de la Ruelle.



Extension de la vidéoprotection (115 000 €)



Dans le cadre de l'effort de sécurisation de l'espace public conduit depuis plusieurs années par la municipalité, 115 000 € sont inscrits au budget 2022 afin de poursuivre, pour la seconde année consécutive, l'extension de la vidéo protection dans les zones pavillonnaires.

→ Aménager les extérieurs de l'Unisson (50 000 €)



Inaugurée le 8 octobre dernier, l'Unisson propose depuis le début de l'automne 2021, une programmation culturelle riche et variée. Afin de finaliser les aménagements extérieurs à l'arrière du bâtiment, qui pourra accueillir des manifestations extérieures, 50 000 € sont inscrits au budget 2022. 10 000 € supplémentaires sont par ailleurs proposés pour réaliser les dernières acquisitions de matériels techniques.

→ Rénover les aires de jeux (50 000 €)

Afin d'améliorer le cadre de vie des enfants et de leurs familles, 50 000 € sont inscrits pour intensifier le programme d'installation et de réfection des espaces de jeux extérieurs.

UN SOUTIEN ACCRU AUX OPÉRATIONS DE VOIRIE PROPOSÉES PAR LA VILLE ET PORTÉES PAR ORLÉANS MÉTROPOLE

- 300 000 € pour accélérer le programme de mise en conformité de l'éclairage public communal porté par la Métropole ;
- 300 000 € supplémentaires pour améliorer la qualité de nos voiries.



Saint Jean de la Ruelle a toujours montré, depuis de nombreuses années, son attachement à la démocratie participative au travers de diverses instances : réunions de concertation, forums, ateliers urbains, Conseil Stéoruellan des Enfants...
À partir du 1^{er} février 2022, la ville renforce sa démarche en lançant son premier Appel à Projet Citoyen. Un dispositif qui permet d'affecter une partie du budget de la ville à la mise en œuvre de projets proposés et votés par les citoyens sur le territoire de la commune.

Une enveloppe de 50 000 €, pour les Stéoruellans

Pour cette première édition, la commune permet aux habitants d'affecter une partie du budget de la collectivité, à savoir **50 000 € (pour la première année)**, dans des projets d'intérêt général de leur choix. À la fois porteurs de projets et votants, les Stéoruellans sont les acteurs de la décision publique.

Les projets lauréats devront avoir pour conditions :

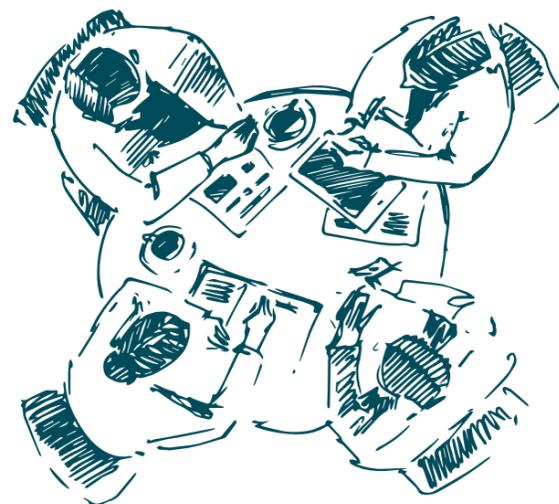
- d'être réalisés sur le territoire de Saint Jean de la Ruelle ;
- de répondre à l'intérêt général ;
- de favoriser le développement des solidarités, la transition écologique et la qualité de vie ;
- de relever des compétences municipales ;
- d'être une idée nouvelle ;
- de ne nécessiter ni l'achat ou la location d'un terrain, ni concerner un ouvrage d'art.



Ensemble, construisons Saint Jean de la Ruelle !

Qui peut participer ?

Vous êtes stéoruellan-e ? Vous avez 16 ans et plus ? Et vous avez un projet à proposer pour votre ville ? Lancez-vous !
 Le projet peut être déposé par un individu ou un groupe réunissant au maximum **6 personnes**.



Quelles sont les étapes de l'Appel à Projet Citoyen ?

Dépôt des projets

Du 1^{er} février au 31 mars inclus, vous pouvez déposer votre/ vos projet(s) :

-  au format numérique sur la plateforme participons.ville-saintjeandelaruelle.fr ;
-  au format papier dans les trois boîtes aux lettres déployées dans la ville :

- **Hôtel de ville de Saint Jean de la Ruelle**,
71, rue Charles-Beauhaire
- **Maison pour tous, Espace Léopold-Sédar-Senghor**,
13, rue des Turquoises
- **Maison pour tous, Espace Rol-Tanguy**,
4, chemin de Chaingy

Les formulaires papier sont à retirer à l'Hôtel de ville et dans les Maisons pour tous.

Un accompagnement dans la conduite de votre projet sera apporté par les Maisons pour tous à tout habitant qui en fera la demande.

Analyse des projets

Du 1^{er} avril au 31 mai, les projets déposés feront l'objet d'une analyse de faisabilité technique, juridique et financière par les différents services municipaux. Si besoin, des ajustements ou adaptations des projets pourront être proposés aux porteurs. Suite à l'étude des projets par les services de la Ville, un comité de lecture paritaire se réunira et soumettra aux votes des Stéoruellans les projets pouvant être réalisés.

Vote

Du 1^{er} au 30 juin, les habitants pourront voter pour leurs 3 projets préférés :

- sur la plateforme participons.ville-saintjeandelaruelle.fr ;
- dans les trois boîtes aux lettres déployées dans la ville

Réalisation des projets lauréats

Les projets lauréats seront réalisés entre l'été 2022 et l'été 2023. La liste des projets lauréats sera établie en fonction des résultats finaux additionnant votes numériques et votes papiers, dans la limite de l'enveloppe de 50 000 €.

Trois questions à



Olivia Maigre-Bellizio,
Adjointe au maire en charge
de la citoyenneté et de la jeunesse

→ Pourquoi la ville a souhaité créer un Appel à Projet Citoyen ?

L'Appel à Projet Citoyen, c'est avant tout un engagement de campagne que nous mettons en place en ce début d'année. Aujourd'hui, la Ville a besoin de développer et d'enrichir le lien avec les Stéoruellans afin de connaître leurs besoins pour mieux y répondre. Pour cela, nous souhaitons que les Stéoruellans soient acteurs de la vie publique, qu'ils s'approprient l'espace public en faisant des propositions et sachent que ces dernières ont une importance aux yeux de la municipalité.

→ Pourquoi avoir nommé le budget participatif « Appel à Projet Citoyen » ?

La Ville a souhaité le nommer car se contenter de ne mentionner que le côté budgétaire de ce dispositif serait bien trop réducteur. Nous souhaitons mettre au centre de cette action les habitants, en leur permettant de s'exprimer sur leur quotidien. Développer le lien, réinventer le dialogue avec les habitants, voilà ce qui nous semble être important.

Les Stéoruellans nous ont à nouveau fait confiance il y a 1 an et demi lors des élections municipales, c'est aujourd'hui à notre tour de leur rendre cette confiance.

→ Que diriez-vous aux Stéoruellans pour qu'ils soumettent un projet dans le cadre de l'Appel à Projet Citoyen ?

Ce dispositif appartient à tous les Stéoruellans. Il permet de leur donner les moyens de mettre en œuvre leurs idées d'aménagement, d'amélioration de la commune. C'est une vraie démarche de co-construction, l'initiative venant de tout citoyen du territoire. La parole de chaque citoyen, venant de tout quartier, pèse le même poids. Toutes les propositions sont recevables dès lors qu'elles rentrent dans les critères de sélection.

L'équipe municipale a confiance en la qualité des projets déposés et la capacité des habitants à se saisir de ce dispositif. **Tous les Stéoruellans ont la légitimité de s'approprier cet Appel à Projet Citoyen.**



1 Comment s'inscrire sur la plateforme en ligne ?

1 - Afin de vous créer un compte, cliquez sur le bouton **Inscription** en haut à gauche de la page d'accueil.

2 - Sur le formulaire qui s'affiche :

- Renseignez votre nom ou un pseudonyme, une adresse électronique et un mot de passe.
- Acceptez la Charte de bonne conduite et la Politique de confidentialité.
- Cochez la case "**Je ne suis pas un robot**".

3 - Vous recevrez un mail de confirmation avec le lien **Confirmer mon adresse électronique**.

Cliquez dessus et votre inscription sera terminée. Désormais, vous avez la possibilité de déposer votre idée, de commenter les autres projets et, le moment venu, de **voter pour vos trois projets préférés**.

3 Comment commenter des projets ?

Cliquez sur le projet que vous souhaitez commenter, les champs de discussions apparaîtront. Nous vous rappelons que les commentaires devront respecter la Charte de bonne conduite de la plateforme.

2 Comment déposer un projet ?

1 - Cliquez sur le bouton **Connexion**, en haut à gauche de la page d'accueil, et connectez-vous avec vos identifiants créés lors de votre inscription.

2 - Cliquez sur le bouton **Je participe**.

3 - Remplissez le formulaire.

4 - Vous pouvez joindre une image pour illustrer votre projet.

5 - Vous pouvez aussi joindre des documents (photo, vidéo, plan, devis...) pour compléter la description de votre projet.

Une fois votre formulaire validé, votre projet est visible par l'ensemble des utilisateurs sur le site.

Seront alors visibles, votre nom ou pseudonyme (renseigné au moment de l'inscription), le titre de votre projet, l'image et la description de votre projet.

Votre nom, date de naissance, adresse mail, adresse postale et numéro de téléphone ne seront visibles que par les administrateurs du site et vous-même. Conformément au règlement européen général sur la protection des données (RGPD) et à la loi informatique et libertés de 1978 modifiée (LIL).

4 Comment voter pour mes trois projets préférés ?

Pour voter, vous devez classer vos trois projets favoris, par ordre de préférence.

Aucune limitation d'âge n'est requise.

Attention, une personne ne peut voter qu'une fois par projet.

Lancement du CJCS : la parole aux jeunes



Depuis 2005, le Conseil Stéoruellan des Enfants est le dispositif par lequel la commune de Saint Jean de la Ruelle accompagne des enfants dans l'apprentissage du rôle de la représentation et de l'implication dans la ville. En février 2022, ce dispositif évolue pour devenir le Conseil des Jeunes pour le Climat et les Solidarités (CJCS).

Cette nouvelle instance, qui renforce l'implication et la prise d'initiative des jeunes citoyens engagés autour des projets de transition écologique et de solidarité, élargie son panel aux collégiens. Composé de 24 jeunes, la sélection des membres du CJCS s'effectuera au mois de février :

→ 12 membres de CM1 au CM2

La sélection aura lieu courant février sur le temps A TEMPO, soit le mardi et le vendredi de 15h à 16h30.

→ 12 membres de la 6^{ème} à la 3^{ème}

Si vous souhaitez faire partie du nouveau Conseil des Jeunes, venez nous faire part de votre motivation :

- dans les Maisons pour tous (4, chemin de Chaingy / 13, rue des Turquoises)
- à l'Hôtel de ville (71 rue Charles-Beauhaire)

• par mail, aux adresses suivantes :

communication@ville-saintjeandelaruelle.fr
mptsud@ville-saintjeandelaruelle.fr - mptnord@ville-saintjeandelaruelle.fr

Conditions pour participer : habiter et étudier sur la commune.



Saint Jean de la Ruelle labellisée Terre de Jeux 2024

En 2024, la France accueillera les Jeux Olympiques et Paralympiques. Labellisée « Terre de jeux 2024 » depuis le lundi 15 novembre 2021, la ville de Saint Jean de la Ruelle prendra part à cette fête historique et internationale qu'elle fera vivre à l'ensemble de ses habitants sur son territoire.

Des animations sportives sur le territoire

Le label « Terre de jeux » a été créé par Paris 2024 et vise à faire vivre au plus grand nombre, partout en France, les Jeux Olympiques 2024. Dans le cadre de cette labellisation, la ville de Saint Jean de la Ruelle organisera prochainement une animation sur le thème des Jeux Sportifs. Cet évènement, qui se tiendra au gymnase des Trois-Fontaines, sera ouvert aux enfants des écoles, collèges et centres de loisirs de la commune.

Organisé en partenariat avec le Comité Régional Olympique et Sportif Centre Val de Loire, et les associations sportives stéoruellanes, cette manifestation permettra de favoriser la découverte du sport à l'occasion des jeux olympiques de 2024.

LA PAROLE À



Véronique Desnoues,
1^{re} adjointe au maire en charge
des sports et de la santé :

« C'est une grande fierté pour notre commune et une reconnaissance de la politique sportive développée depuis de nombreuses années qui met en avant l'engagement et la compétence des bénévoles et professionnels des clubs sportifs stéoruellans et qui valorise l'action des agents du service des sports ».

LA VILLE DE
**SAINT JEAN
DE LA RUELLE**
LANCE SON

1^{ÈRE} ÉDITION
**Appel
à Projet** *Citoyen*

**DÉPOSEZ VOS PROJETS DU
1^{ER} FÉVRIER AU 31 MARS 2022**

— sur la plateforme —
participons.ville-saintjeandelaruelle.fr

- ou dans les boîtes aux lettres dédiées —
- Hôtel de Ville
 - Maison pour tous, Espace Léopold-Sédar-Senghor
 - Maison pour tous, Espace Rol-Tanguy



www.goodby.fr

